

Du Goéland au RÉPAQ-Parents

Notes pour une présentation à l'Assemblée générale annuelle du Réseau Parents
à l'École Rose-des-Vents le 18 novembre 2017

Les premières écoles alternatives

1955 - L'école privée Noël est fondée à Beloeil; elle ferme en 1970.

1969 - L'école privée St-Germain devient une école publique, Nouvelle-Querbes, à Outremont.

1974 - École Jonathan est fondée à St-Laurent.

1976 - Les Petits Castors ouvre ses portes à Longueuil; Tourterelle s'ouvre à Brossard.

1981 – Création du G.O.É.L.A.N.D. (Groupe oeuvrant dans l'école libéralisante, alternative, novatrice et démocratique). Au début, le G.O.É.L.A.N.D. regroupait les parents, les enseignants et les directions des écoles publiques alternatives du Québec, mais graduellement, il est devenu un réseau des seuls parents, qui se réunissaient six ou sept fois l'année.

1993 – Ouverture de l'école secondaire Liberté-Jeunesse (aujourd'hui à Ste-Marthe-sur-le-Lac), près d'Oka.

1995 – L'école secondaire l'Agora s'ouvre à Brossard, puis déménage à Greenfield Park.

Le 5 décembre 2002 se tiennent des Portes ouvertes dans l'ensemble des écoles alternatives.

Août 2003 – Après quatre années de planification et de représentations, l'École secondaire alternative de Montréal s'ouvre comme un volet de l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont. Elle ferme en juin 2006, après trois ans d'existence.

Le 24 octobre 2003 - Les enseignants du réseau des écoles alternatives organisent une journée pédagogique à laquelle les parents et les directions sont conviés.

Le 16 mars 2005- Après 3 années de travail, un comité représentant les directions, les enseignants et les parents accouche d'une première version du *Référentiel*. Ce document décrit les éléments de base pour toute école alternative au Québec.

Le 27 mai 2005 – Un premier Grand Rassemblement des écoles alternatives se tient au Fort St-Jean à St-Jean-sur-Richelieu. 5,000 personnes – enfants, parents, enseignants, directions et sympathisants - y participent.

Le 24 août 2005 – “Le Référentiel - Qu'est-ce qu'une école publique alternative au Québec en 2005-2006” est envoyé aux présidents des conseils d'établissement/comités de gestion de l'ensemble des écoles alternatives pour discussion. En décembre, d'autres documents, dont un avec 10 principes de fond d'une école alternative, sont distribués aux écoles alternatives. Chaque principe est accompagné de questions chocs afin de permettre aux différentes écoles de questionner leur pratique en regard de ce principe.

Ces discussions mènent à la rédaction d'un nouveau “Référentiel des écoles publiques alternatives du Québec” en avril 2008, et éventuellement, en janvier 2010, à la publication des “15 conditions pédagogiques de développement des écoles publiques alternatives du Québec”.

Le 14 septembre 2005 se tient la première réunion des Chantiers du RÉPAQ (Réseau des écoles publiques alternatives du Québec) – communications internes, relations externes, recherche et

développement, finances, causes humanitaires, soutien aux écoles, évènements rassembleurs, promotion externe, corrections des textes.

Le 24 octobre 2005 - Le Comité de coordination du RÉPAQ se réunit pour la première fois.

L'année 2005-2006 – Le Goéland organise des soirées thématiques sur la co-éducation et la co-gestion. En 2006-2007, deux autres soirées sont organisées par le Réseau Parents sur les thèmes “L'école alternative: parents bâtisseurs ou consommateurs?” et “Le bulletin scolaire, outil pour évaluer ou . . la performance?”

Le 17 mars 2006 – Assemblée générale spéciale du G.O.É.L.A.N.D. Il modifie ses statuts pour établir les statuts et règlements du Réseau Parents du RÉPAQ.

Le 28 octobre 2006 - Journée d'orientation organisée par les enseignants. À la demande des parents, elle se tient un samedi, tandis que les professeurs et les directions auraient préféré un vendredi. Au bout de compte, peu de parents y participent. C'est un exemple de la difficulté de trouver un temps en commun pour les membres des trois réseaux. Ce fut un problème depuis le début du mouvement et ce l'est encore.

Le 18 novembre 2006, le G.O.É.L.A.N.D. se métamorphose en Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (R.É.P.A.Q.), avec une assemblée générale, un conseil d'administration tripartite (parents, personnel enseignants, directions), et trois réseaux distincts de parents, d'enseignants et de directions.

Le 31 mai 2007, Québec oblige toutes les écoles du Québec à évaluer les élèves au moyen d'un bulletin chiffré en pourcentage. Les écoles alternatives se mobilisent rapidement afin de conserver leur droit d'évaluer chaque enfant individuellement. “La comparaison entre les élèves ne constitue pas un moyen de mesurer la réussite.” La notion de la réussite “ est définie par le développement optimal des compétences de chaque élève en fonction de son propre potentiel et non par l'atteinte d'une norme externe à l'élève ou d'une réussite exclusivement scolaire.” (*Picard, p.30). La bataille dure presque un an, mais au bout de compte, les écoles alternatives obtiennent une dérogation de cette loi, grâce à l'article 222, paragraphe 3 de la Loi sur l'instruction publique.

Janvier 2010 – Les “15 conditions pédagogiques de développement des écoles publiques alternatives du Québec” sont publiées et distribuées dans toutes les écoles alternatives pour discussion et rétroaction. Au mois d'avril, les représentants des enseignants, des directions et des parents commencent à se réunir en “Comité tripartite”. Ils y apportent leurs réactions pour débat et adoption par l'ensemble des partenaires. Ces discussions durent trois ans et ajoutent 2 autres conditions. Entre le 23 mars 2012 et le 18 janvier 2013, on arrive à une version finale de chacune des 17 conditions.

Le 18 janvier 2013 – Les 17 conditions sont adoptées.

*Jean-Pierre Picard, *L'École alternative et sa gestion . . . du rêve au défi*, 2012